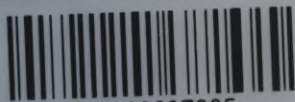




Biblioteka Politechniki Krakowskiej



100000297005

xx  
404









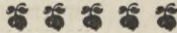
OSCAR II,

Roi de Norvège et de Suède depuis 1872, né en 1829

# HISTOIRE DE NORVÈGE



PAR *JOHN LUND*, PRÉSIDENT  
DU LAGTHING, TRADUITE  
D'APRÈS LA TRADUCTION  
ALLEMANDE PAR GAS-  
TON MOCH



*F. No. 23 380*



KRISTIANIA 1899

xx  
404



I 30235

\*\*\*\*\*  
IMPRIMERIE CENTRALE  
KRISTIANIA (NORVEGE)  
\*\*\*\*\*

*[Faint handwritten scribble]*



Akc. Nr. 4126/51

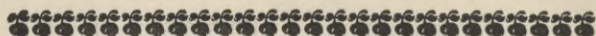




## HISTOIRE DE NORVÈGE

---

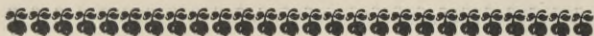
**B**ien que des écrits plus anciens encore mentionnent déjà la Norvège comme une terre habitée, c'est à partir de l'époque des Vikings, c'est-à-dire du VIII<sup>e</sup> au X<sup>e</sup> siècle, que nous possédons des renseignements dignes de foi sur ce pays et sa population. Les premiers habitants s'étaient établis autour des grands lacs et le long du littoral. Les montagnes et les fjords constituaient des frontières naturelles entre leurs divers territoires. Sur chacun de ces derniers se développa un esprit d'indépendance qui ne reconnaissait d'autre autorité que celle du chef de la tribu. De bonne heure, ces circonstances particulières semblent avoir communiqué à la vie sociale un caractère aristocratique. La tribu qui occupait une région



avait le sentiment de son indépendance; cette notion engendra et entretint celle de l'indépendance individuelle, ainsi qu'une répulsion marquée à l'égard de toute autorité souveraine.

Suivant la mythologie des anciens Norvégiens, les vaillants guerriers qui avaient trouvé la mort sur le champ de bataille, pouvaient seuls être admis parmi les bienheureux du Valhal. Mourir dans son lit était une honte qu'on payait de la perte du bonheur éternel. Les hauts faits et la gloire guerrière étaient donc, pour les Norvégiens, le but suprême de l'existence. D'ailleurs, le sol, dans sa pauvreté, ne pouvait leur procurer la richesse et le luxe dont ils avaient coutume de s'entourer. Les communications, gênées à terre par les forêts et les montagnes, étaient au contraire très faciles par mer. On construisit donc des navires de guerre, pour aller chercher au loin l'or et la gloire.

C'est ainsi que commencèrent les expéditions des Vikings, auxquelles prirent part les deux autres peuples scandinaves, chaque nation choisissant d'ailleurs, en général, son théâtre d'opérations indépendamment des deux autres. Les Suédois se tournaient d'habitude vers l'Est, contre la rive opposée de la mer Baltique, tandis que les Danois se dirigeaient en général



vers le midi et l'occident. Les Norvégiens firent parfois comme les Danois; mais, la plupart du temps, ils suivirent leurs voies propres, au hasard des aventures.

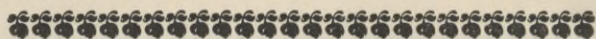
Les expéditions des Vikings partaient généralement de la côte occidentale de la Norvège, et se dirigeaient surtout vers les îles Hébrides, Shetland et Orkney, et s'étendirent peu à peu vers l'Irlande, avec laquelle se nouèrent d'importantes relations commerciales, et enfin vers la Grande-Bretagne.

Les Norvégiens trouvèrent dans les institutions des Celtes quelque chose de leur propre organisation sociale; et, en fait, ils entretenirent avec eux de relations meilleures qu'avec tout autre peuple. La civilisation plus avancée des Celtes devait influencer sur leur vie intellectuelle, et l'on conçoit que, par suite, la Norvège occidentale et l'Islande devinrent les foyers de la culture et de l'activité dans les pays du Nord.

Sous plusieurs rapports, l'ancienne littérature norvégienne a exercé une action prépondérante. Les Eddas, par exemple, ont laissé mainte trace dans le développement de la littérature européenne.

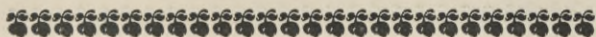
Plus tard, les Norvégiens poussèrent leurs expéditions jusqu'en France, en Espagne, en





Italie, en Grèce; ils visitèrent Rome et Constantinople, Jérusalem et l'Orient. Partout ils furent renommés pour leur courage et leurs hauts faits guerriers. Ils contribuèrent à fonder et à déposer des dynasties, et se couvrirent de gloires dans les guerres contre les Sarrazins, les Arabes et autres ennemis de la Chrétienté. Souvent ils s'établissaient à l'étranger, non seulement dans la Grande-Bretagne, qui souffrit continuellement de leurs incursions, mais aussi en France et dans d'autres pays du Continent, où ils fondirent de puissantes dynasties. D'autres fois, ils rentraient en Norvège, couverts de richesses et de gloire, et rapportaient à leur peuple quelque chose de la civilisation plus avancée de l'étranger.

Les anciens Norvégiens se distinguèrent aussi par leur découvertes. Des Vikings de l'Ouest découvrirent l'Islande, le Grœnland et l'Amérique. La Saga parle de Norvégiens qui visitèrent ce continent avant l'an 1000 de notre ère. Le plus complet de ce récits est celui de *Leif Erikssön*, qui partit en 1003 avec 35 compagnons, pour étudier cette grande terre nouvelle, et qui atteignit le Massachusetts, qu'il nomma „Vinland“ (Pays du vin). Plus tard, divers voyages en Amérique furent entrepris, non seulement de Norvège, mais aussi des

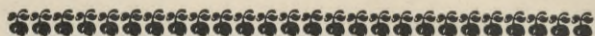


colonies norvégiennes de l'Islande et du Grœnland; on peut citer entre autres celui de l'Islandais *Thorvald* qui se rendit au „Vinland“ avec 160 hommes et femmes, en emmenant du bétail et des animaux domestiques. Encore en 1347, l'histoire norvégienne rapporte un voyage de Grœnland en „Vinland“. Aussi est-il vraisemblable qu'avant d'entreprendre son grand voyage de découvertes, Christophe Colomb visita l'Islande en 1477, et y apprit des Norvégiens l'existence du „Vinland“.

La grande superficie de la Norvège, l'éloignement qui séparait les divers centres habités, et le vigoureux esprit d'indépendance des habitants, firent que le pays resta longtemps divisé en une quantité de petites principautés indépendantes. Ce n'est que bien postérieurement au début des expéditions des Vikings, qu'il fut unifié en un royaume.

Au IX<sup>e</sup> siècle existait à Vestfold (sur la côte occidentale du fjord de Christiania) une puissante famille princière, qui s'était distinguée par sa richesse, sa sagesse et sa bravoure. Elle se soumit peu à peu tout le pays situé au Sud du Dovrefjeld. *Halfdan Svarte* (le noir) agrandit ce domaine vers l'Est, par son mariage, et consolida sa dynastie par de sages mesures. De son mariage avec la reine Ragnhild





nacquit un fils, *Harald Haarfagre* (aux beaux cheveux), qui poursuivit son œuvre et la compléta par la grande victoire de Hafursfjord (872 après J.-C.), par laquelle fut assurée sa domination sur toute la Norvège.

Harald n'avait que 10 ans à la mort de son père. Des l'âge de 12 ans, il demanda la main de la belle princesse Gyda. Mais celle-ci lui fit répondre qu'elle ne voulait pas d'un enfant comme époux, et qu'elle ne se donnerait qu'au maître de la Norvège entière. Quand Harald reçut cette réponse de la fière et ambitieuse princesse, il jura de ne plus peigner ni faire couper ses cheveux avant d'avoir unifié la Norvège. Il lui fallut dix ans de lutte pour remporter la victoire; et ce ne fut qu'à ce moment qu'il fit couper les beaux cheveux auxquels il devait son nom, et qu'il épousa la belle Gyda. Tous les chefs de tribu, qui étaient auparavant les maîtres absolus de leurs territoires et se comportaient en princes indépendants, devinrent les vassaux tributaires du roi. Beaucoup d'entre eux préférèrent sauvegarder leur indépendance en abandonnant le pays. La plupart se rendirent en Islande, découverte depuis peu; d'autres partirent pour des expéditions de Vikings. Parmi ces derniers se trouvait *Ganger Rolf* (fils de Ragnvald Jarl), qui se fit céder,





LUDVIG HOLBERG,

Auteur, né à Bergen 1684, mort à Copenhague 1754



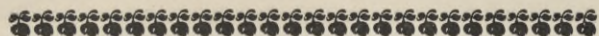
PETER TORDENSKJOLD,

Amiral de la marine norvégienne et danoise,  
né à Trondhjem 1690, mort 1720



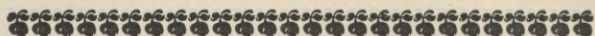






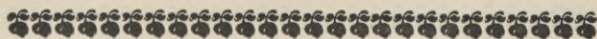
au traité de *Sainte-Claire sur Epte*, le duché de Normandie par le roi Charles le Simple, dont il épousa la fille Giselle; postérieurement il est connu dans l'histoire sous le nom de duc Rollon, et fut l'aïeul de Guillaume le Conquérant. Ganger Rolf fut un de chefs de la grande armée de Vikings qui assiégea Paris en 885, et occupa la Bourgogne, qu'elle n'évacua que contre le payement d'une rançon considérable.

Beaucoup des hommes les meilleurs et les plus considérables du pays échappèrent ainsi à la domination du roi. Mais, même les chefs qui restèrent au pays, ne s'habituaient que difficilement au nouvel ordre de choses, et jusqu'en 1030 ils livrèrent aux successeurs de Harald Haarfagre une lutte acharnée, aux vicissitudes diverses. Parmi les rois qui succombèrent dans cette lutte, il faut citer *Olaf Tryggvessön*, qui avait pris part dans sa jeunesse, à maintes expéditions de Vikings, et en avait rapporté gloire et richesse. En Angleterre, il avait embrassé le christianisme, et il était rentré en Norvège avec la ferme résolution de contraindre ses vassaux à l'obéissance, et de convertir son pays au christianisme. Il procéda dans cette voie avec une extrême cruauté; comme il était d'ailleurs un guerrier sans pareil, il



devint le héros national du peuple. Il mourut à la bataille de Svolder, livrée contre les rois de Suède et de Danemark, unis aux nobles norvégiens mécontents, dont la trahison avait assuré sa défaite. Les vainqueurs se partagèrent le pays, mais en laissèrent le gouvernement à leur allié norvégien *Erik Jarl*, qui mourut seize ans plus tard, au cours d'une expédition en Angleterre, entreprise avec le roi danois Knut.

On voit — et d'autres événements le confirmèrent par la suite — que les voisins de la Norvège, Suédois et Danois, n'étaient pas en état d'envahir le pays sans une aide; ce ne fut possible que quand la discorde régnait dans le pays, et qu'un des partis faisait cause commune avec l'ennemi de dehors. Un autre descendant de Harald Haarfagre, *Olaf Haraldsön*, qui s'était converti au christianisme, comme Olaf Tryggvessön, pendant une de ses expéditions de Vikings, reprit l'œuvre de son célèbre prédécesseur. Il agit avec la même violence contre tous ceux qui ne voulurent pas recevoir le baptême, et souleva ainsi le ressentiment de ses puissants vassaux, qui avaient d'ailleurs été achetés par Knut, roi de Danemark. Finalement, il fut obligé de quitter le pays. Quelques années plus tard, il tenta de reconquérir

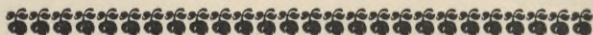


le trône de ses aïeux, mais rencontra une résistance opiniâtre, et fut tué à la bataille de Stiklestad, en 1030. Les chefs norvégiens crurent dès lors qu'ils avaient partie gagnée. Mais ils se trompaient: le roi de Danemark envoya son fils en Norvège pour gouverner le pays. Il s'en suivit un grand mécontentement. A la même époque se répandait de plus en plus la croyance en la sainteté du roi Olaf, qui fut canonisé par le pape. Lorsqu'enfin une tentative fut faite pour imposer au pays les lois danoises, qui étaient en opposition absolue avec les traditions norvégiennes de justice et de liberté, *Magnus*, fils d'Olaf, plus tard surnommé „le bon“, fut rappelé de Russie, où il vivait depuis la fuite de son père.

Cet événement constitua un tournant de l'histoire de Norvège. Il fut suivi du règne d'une série de bons rois qui gouvernèrent sans être troublés, et les forces de la nation purent se consacrer de nouveau aux conquêtes extérieures. Cela dura environ un siècle. *Magnus* réunit la Norvège et le Danemark sous son sceptre, et remporta une série de victoires sur les Vendes.

Son successeur fut *Harald Haardraade*, qui était allé, comme beaucoup de chefs norvégiens, par la Russie jusqu'à Constantinople, où il



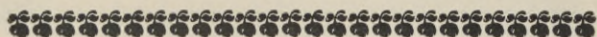


avait servi comme „Väring“<sup>1)</sup>. Il se distingua dans plusieurs batailles en Orient. Il avait épousé la princesse russe Elisif. Il soutint une longue guerre contre le Danemark, et tomba enfin dans une expédition en Angleterre, au combat de Stanfordbridge. Il avait fondé la ville d'Oslo. Son successeur *Olaf Kyrre* (le paisible) fonda Bergen en 1070 et donna un grand développement au commerce et à l'industrie. Les mœurs et les usages du pays s'affinèrent, et les conditions générales de la vie devinrent beaucoup meilleures. Le fils d'Olaf, *Magnus Barfod* (Nus-pieds), conquit une grande partie de l'Écosse et de l'Irlande. Enfin, le fils de Magnus, *Sigurd Jorsalfarer*, se rendit en Palestine avec la plus grande flotte qui soit jamais partie de la côte scandinave, et y accomplit quantité d'exploits.

A la mort de Sigurd, en 1130, il ne se trouva pas d'héritier du trône qui fût de taille à satisfaire à sa tâche. Les grands vassaux, opprimés depuis un siècle par des rois énergiques, se coalisèrent, pour reconquérir leur puissance primitive et disposer de la couronne au gré de leur caprice. Le clergé, qui jusque

---

<sup>1)</sup> On désignait ainsi les mercenaires norvégiens qui servaient, au X<sup>e</sup> et au XI<sup>e</sup> siècle, dans la garde du corps des empereurs de Byzance.



là s'était tenu à l'écart des questions temporelles, commença à se mêler de politique; le prétexte lui en fut fourni par l'imperfection des lois de succession, dont se prévalaient les nombreux concurrents qui prétendaient avoir un droit héréditaire sur la couronne.

Les nobles élurent d'abord le fils d'un des leurs, *Magnus Erlingssön*, qui ne fit que régner tandis que son père gouvernait; l'archevêque se les concilia en couronnant le jeune prince. Mais, à la même époque, un autre prétendant arriva des îles Färœ. Il se nommait *Sverre*, et disait être prince norvégien de sang royal. Ses partisans furent surnommés les *Birkebeiner*.<sup>1)</sup> C'étaient des hommes courageux, mais mal armés et indisciplinés. Malgré cela, Sverre entreprit sans crainte la lutte contre les maîtres du pays. A force d'énergie et d'activité, il parvint à prendre l'avantage sur ses puissants adversaires, et finit par remporter une victoire décisive, qui lui valut le trône. Mais il ne put parvenir à assurer la paix de son règne. Sverre fut un des souverains le mieux doués de la Norvège. Homme de guerre de premier

---

<sup>1)</sup> Ce mot, signifiant „jambes de bouleau“, faisait allusion à ce que, dans leur misère, ils portaient, en guise de chaussures, des écorces de bouleau enroulées autour des pieds.





ordre, il était, en outre, très instruit, et fut un des meilleurs orateurs de son temps.

Jusque là, le peuple ne s'était guère intéressé aux luttes qui se livraient entre le roi et ses vassaux; mais, cette époque, il commença à soutenir énergiquement ses droits contre les puissants des vieilles familles, et Sverre reconnut les prétentions populaires en confiant les charges les plus élevées à ceux qui l'avaient soutenu, et en leur distribuant des fiefs et des terres. Mais ces parvenus avaient été choisis pour leur courage, et furent peu sympathiques au peuple; ils se sentaient isolés, et ne pouvaient avoir de confiance qu'en le roi.

Le petit-fils de Sverre, *Haakon Haakons-  
søn*, était en bon termes avec tous les partis, y compris le clergé. Le pape Innocent IV se fit représenter à son couronnement, et l'invita à entreprendre une croisade en Terre-Sainte. Le roi de France, Saint-Louis, qui en préparait précisément une, lui offrit le commandement suprême. La fille de Haakon épousa Alphonse le Sage de Castille, et il se vit offrir la couronne impériale d'Allemagne par le pape Alexandre IV, en 1256. Sous son règne, l'Islande et la Norvège furent complètement unifiées. Il éleva quantité de monuments et

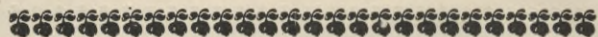


d'églises, et développa considérablement le commerce. Sa flotte se composait de 300 galères bien équipées.

Son règne marque l'apogée de la puissance norvégienne.

Les pouvoirs de la couronne furent grandement accrus par Haakon et par son fils *Magnus Lagaböter*. En particulier, les droits de succession furent si nettement réglés, qu'aucune classe, aucune parti ne put plus jamais susciter de prétendant. Mais cette constitution enleva au peuple toute action sur les affaires publiques; et l'aristocratie, également, fut brisée.

Par suite de la nouvelle loi de succession la Norvège fut réunie à la Suède en 1319 et au Danemark en 1380; et l'union avec ce dernier pays dura plus de quatre siècles, jusqu'en 1814. Mais, comme la Norvège était moins grande et moins riche que les deux autres pays, et qu'elle n'était plus la terre natale des souverains, ces derniers n'y résidaient pas, et ils la négligeaient, ou bien ils la gouvernaient dans l'intérêt de la Suède ou du Danemark, suivant qu'ils étaient nés Suédois ou Danois. Les Norvégiens avaient bien un Parlement pour défendre leurs intérêts; mais, chez eux, la couronne était héréditaire, tandis qu'en Dane-



mark elle était élective; ils n'avaient donc eux comme les Danois, la possibilité d'obtenir de nouvelles concessions à chaque avènement, et leur noblesse ne pouvait pas obtenir une influence notable. Le roi disposait de toute la puissance gouvernementale, et il n'existait donc aucun mobile d'émulation pour l'ambition des politiciens, aucun moyen d'amener la nation à prendre intérêt aux affaires publiques. Le clergé, qui avait jadis été une puissance dans l'Etat, avait perdu son influence à la suite de la Réformation. Le Parlement qui, dans le principe, avait été institué pour défendre les intérêts du peuple, était tombé en décadence, ses pouvoirs ayant été détruits par l'institution de la monarchie héréditaire et l'abolition de l'église catholique.

Les principes gouvernementaux institués par le roi Sverre, suivant lesquels le roi détenait son pouvoir directement de la grâce de Dieu, surtout pour protéger les faibles et les opprimés contre les abus des classes riches et puissantes, amenèrent finalement la ruine de la vieille noblesse norvégienne.

Ainsi, le système gouvernemental fut peu à peu développé par les successeurs de Sverre, jusqu'à devenir une autocratie absolue. Pour les raisons qui viennent d'être indiquées, il n'y avait







JOHAN CHRISTIAN DAHL,

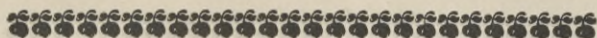
Peintre norvégien, né près de Bergen 1788, mort à Dresde 1857





**NILS HENRIK ABEL,**  
Mathématicien, né en 1802, mort en 1829



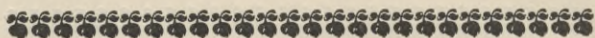


plus aucune puissance qui pût intervenir entre le peuple et les empiètements des rois danois; ces derniers se souciaient peu de la Norvège, qui s'isolait de plus en plus, et les Norvégiens, de leur côté, montraient peu d'affection pour leurs souverains. Pendant les quatre siècles que dura l'union, la Norvège resta dans un état de stagnation, sous la tyrannie des fonctionnaires venus de dehors, tandis que ses magnifiques églises et ses monuments étaient détruits par des fanatiques luthériens danois et que les trésors de ses cathédrales étaient transportés en Danemark. Néanmoins, les propriétaires fonciers conserverent avec une sorte d'indépendance farouche leurs „Odelsgaarde“<sup>1)</sup> et leurs domaines héréditaires, et, en dépit de toute oppression, le peuple mûrit pour l'époque où il lui serait donné de reprendre honorablement sa place parmi les nations indépendantes de l'Europe, ce qui n'eut lieu qu'en 1814.

Peu à peu, les vieilles familles nobles descendirent à la condition de paysans aisés; le peuple norvégien devint un peuple de

---

<sup>1)</sup> On nomme ainsi certains biens fonciers qui, suivant le vieux droit norvégien, ne peuvent être aliénés qu'à réméré, en ce sens que le plus proche héritier du vendeur à le droit de les racheter.

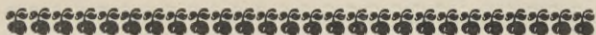


paysans. Les quelques familles de la noblesse danoises qui étaient venues s'installer dans le pays n'y obtinrent jamais de grands privilèges; et, bien que le pays eut perdu son gouvernement indépendant, la liberté individuelle se maintint, le peuple n'ayant à subir l'oppression, ni d'une aristocratie privilégiée, ni d'un clergé arrogant.

A partir de 1660 les rois de Danemark cessèrent d'être électifs; et la Norvège fut gouvernée directement de Copenhague, par des autocrates corrompus, dans l'intérêt exclusif du Danemark.

Durant une longue période, le pays avait été entièrement négligé; le commerce était entre les mains de la Ligue hanséatique, l'industrie était ruinée. Au début du XVI<sup>e</sup> siècle, il se produisit une transformation. Les bourgeois obtinrent la contrôle sur le commerce, et l'industrie et les affaires de développèrent. Les villes s'accrurent, et dans tous le pays se montrèrent les signes d'une renaissance. Après l'organisation d'une armée nationale 1628, les Norvégiens reconquirent bientôt leurs réputation de soldats excellents, et leurs marins se distinguèrent partout par leur endurance, leur audace et leur solidité; le héros *Tordenskjold*, qui prit une part glorieuse aux luttes navales

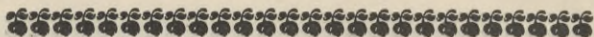




entre le Danemark et Charles XII, était un Norvégien. La population s'accrut rapidement et les employés du gouvernement furent recrutés en grand nombre dans le pays même. Des relations suivies avec l'étranger, surtout avec l'Europe occidentale, éveillèrent la vie intellectuelle des Norvégiens; beaucoup se rendaient au dehors pour étudier les langues et acquérir une instruction supérieure.

La littérature norvégienne de cette époque dénote un haut degré de culture intellectuelle. Le père de la langue norvégienne-danoise, *Ludvig Holberg* (1684—1754) qui eut plus d'influence que tout autre écrivain sur la littérature des deux nations, était un Norvégien, né à Bergen. Après lui vient une longue série d'écrivains et de poètes norvégiens, qui exercèrent une grande action sur le développement moral de la nation.

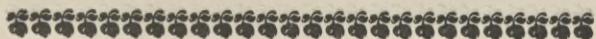
Ces circonstances déterminèrent la formation d'un sentiment vigoureux de conscience nationale. Les norvégiens, employés du gouvernement, qui étaient alors obligés d'aller subir leurs examens à Copenhague, n'éprouvaient aucune sympathie pour le germanisme, qui dominait en Danemark, et aussitôt rentrés au pays, faisaient cause commune avec leurs compatriotes. Les idéals des philosophes et



des réformateurs du XVIII<sup>e</sup> siècle, liberté, égalité, simplicité des mœurs, destruction de tous privilèges, se frayèrent leurs voie en Norvège, où la révolution française fut suivie avec le plus grand intérêt. Ces grands événements qui s'accomplissaient au dehors, transformèrent en idées claires et précises les rêves à moitié inconscients de l'imagination populaire; et lorsque les malheurs s'abattirent sur le pays, le terrain se trouva tout préparé pour un homme d'action.

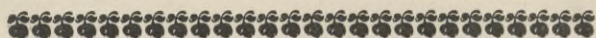
Quand en 1807 le Danemark, seul allié de Napoléon, déclare la guerre à l'Angleterre, il agit tout à fait contre les intérêts norvégiens. Le commerce et la navigation furent détruits, la famine éclata, et les Suédois envahirent le pays. En ces temps de misère, l'université de Christiania fut fondée par des contributions volontaires. Le peuple norvégien était pénétré d'un puissant sentiment patriotique, et chacun était prêt à tout sacrifier pour l'indépendance nationale.

Lorsque, le 14 janvier 1814, le Danemark céda, par le traité de Kiel, la Norvège au roi de Suède Charles XIII, le peuple se souleva, et protesta contre la prétention qu'on avait de disposer de lui comme d'une chose. Le vieil esprit des anciens *Norræner* était ressuscité.



Le peuple des villes et des campagnes s'assembla dans les églises, où il jura solennellement de lutter jusqu'au dernier homme plutôt que de se laisser vendre comme une terre à la Suède. Malgré les menaces des puissants princes alliés, malgré le blocus et la famine, il tint bon. Une Assemblée nationale se réunit le 10 avril 1814; le prince héritier danois *Christian-Frédéric*, qui résidait alors en Norvège en qualité de vice-roi, était d'accord avec la nation, et lui reconnaissait le droit de se constituer à sa guise, et d'élire son roi. Au bout de quelques semaines, la constitution norvégienne fut proposée et votée. *Christian-Frédéric* fut élu roi le 17 mai, et cette date est célébrée depuis lors dans le pays entier comme l'anniversaire de l'indépendance nationale. A la suite de ces événements, la Norvège fut envahie par le roi de Suède Charles-Jean (Bernadotte). La guerre ne dura que quelques semaines, Charles-Jean ayant bientôt reconnu qu'il rencontrerait une résistance longue et opiniâtre, capable de compromettre la solidité du trône qu'il venait d'acquérir; d'autant qu'après la chute de Napoléon, les souverains européens commençaient à observer avec méfiance les mouvements de ce nouvel aventurier, sur le point de s'emparer de la couronne





de Norvège au moment même ou, parmi ses alliés et notamment au sein du Parlement anglais, les sympathies s'éveillaient en faveur de la vaillante petite nation norvégienne.

Dans ces circonstances, un compromis fut conclu. Christian-Frédéric dut convoquer un Storthing<sup>1)</sup> extraordinaire et abdiquer. Charles-Jean s'engagea à reconnaître la constitution du 17 mai, sauf les modifications nécessaires pour permettre l'union avec la Suède. Le Storthing extraordinaire se réunit le 7 octobre, et vota les modifications demandées, tous les points essentiels de la constitution restant sans changements; et, le 4 novembre, Charles XIII fut élu roi de Norvège. L'année suivante, les conditions de l'union furent établies et spécifiées dans une convention, l'„Acte d'Union“, qui crée entre les deux pays une alliance offensive et défensive sous un souverain unique. Il n'y a entre eux aucun autre point commun. Ni l'armée, la marine et le pavillon, ni les finances, ni le service diplomatique ou consulaire, ne sont touchés en quoi que ce soit par l'acte d'union.

La Norvège a son Parlement distinct, son gouvernement, ses finances propres. Son

---

<sup>1)</sup> Assemblée nationale.

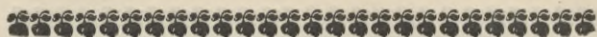




armée, sa marine ne dépendent en rien de la Suède; le roi en est le chef suprême, mais c'est le Storthing seul qui alloue les crédits nécessaires à leurs entretien.

La constitution que les Norvégiens se donnèrent en 1814 était principalement inspirée des constitutions française de 1791 et espagnole de 1812. Elle constituait le gouvernement le plus libéral de l'Europe. En voici les traits principaux :

„Le royaume de Norvège est un pays libre, indépendant, indivisible et inaliénable, uni à la Suède sous le gouvernement d'un même roi. La forme de son gouvernement est une monarchie constitutionnelle héréditaire. Le pouvoir exécutif est exercé par le roi, dont la personne est inviolable et placée au-dessus de tout blâme et de toute accusation. Le roi doit résider en Norvège pendant une partie de chaque année. Il nomme tous les fonctionnaires ecclésiastiques, militaires et civils, ordonne tout service religieux officiel, et rend toutes les ordonnances relatives au commerce, à l'industrie, aux impositions et à la police, qui ne sont pas en contradiction avec les lois du pays; mais ces ordonnances ne sont en vigueur que jusqu'à la plus prochaine session du Storthing. Le roi fait percevoir les impositions et



les droits votés par le Storthing, conclut et dénonce les traités, déclare la guerre et conclut la paix. Le roi doit toujours entendre son conseil des ministres, sauf dans les affaires diplomatiques et de commandement militaire, et les ministres sont responsables.

„Le gouvernement ne comprend pas moins de 2 premiers ministres et 7 ministres. Un premier ministre et deux ministres accompagnent le roi quand il réside en Suède, les autres constituant le véritable gouvernement norvégien, dont le siège est à Christiania. En principe, quand le roi est en Suède, il doit toujours consulter ces derniers, même quand il a déjà pris conseil des ministres qui l'ont accompagné.

„Le pouvoir législatif appartient à une Assemblée nationale (Storthing) élue par le peuple. Le Storthing rend les lois et les abroge, détermine les impôts, recettes et droits qui seront en vigueur pendant l'année budgétaire (d'un 1<sup>er</sup> juillet à l'autre), et peut conclure des emprunts d'Etat; il contrôle les affaires militaires, autorise les dépenses nécessaires ainsi que les pensions et secours, examine les décisions gouvernementales, les rapports et documents officiels ainsi que les traités que le roi conclut avec les nations étrangères pour





HENRIK WERGELAND,

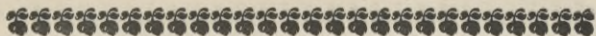
Poète norvégien, né à Christiansand 1808, mort à Kristiania 1845





JOHAN SEBASTIAN WELHAVEN,  
Poète norvégien, né à Bergen 1807, mort à Kristiania 1873





le compte de la Norvège, et ordonne la revision annuelle des comptes de l'Etat.

„Le Storthing se réunit chaque année le 11 octobre.<sup>1)</sup> Ses membres sont élus pour 3 ans au suffrage universel.<sup>2)</sup>

Le nombre des députés, déterminé pour chaque district par la Constitution, est de 114, dont deux tiers élus par les districts ruraux et un tiers de représentants des villes.

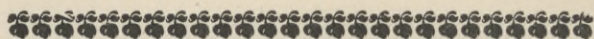
„Aussitôt réuni, le Storthing se divise en deux chambres, l'*Odelsting* et le *Lagthing*. Cette dernière se compose d'un quart des représentants, désignés à l'élection par les membres eux-mêmes du Storthing. Les trois autres quarts constituent l'*Odelsting*, auquel toutes les lois doivent être soumises en première

---

<sup>1)</sup> Jusqu'au printemps de 1898, cette réunion avait lieu le 1<sup>er</sup> février.

<sup>2)</sup> Jusqu'en 1898 étaient seuls électeurs: les fonctionnaires; les propriétaires fonciers, les fermiers ayant un bail de 5 ans au moins, les bourgeois des villes; les propriétaires d'un terrain, situé dans une ville ou un bourg, valant au moins 600 couronnes; enfin, conformément à la loi du 4 juillet 1884, tous ceux qui, résidant depuis un an au moins dans la circonscription, avaient payé, pendant l'année précédant l'élection, une imposition, correspondante à un revenu de 800 couronnes dans la ville, et 500 couronnes dans les districts ruraux.





instance. Une fois qu'une loi a été adoptée par l'Odelstthing, elle est transmise au Lagthing, qui l'approuve et la soumet à la ratification royale, ou la renvoie à l'Odelstthing avec ses observations; dans ce dernier cas, elle est soumise à une nouvelle délibération de l'Odelstthing, qui la renvoie, amendée ou non, au Lagthing. Si, de nouveau, ce dernier ne l'approuve pas, les deux chambres se réunissent, et la décision finale est prise par le Storthing entier à la majorité des deux tiers des voix.

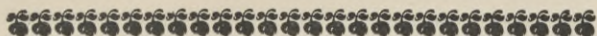
„L'Odelstthing contrôle les actes du gouvernement, dont il peut traduire les membres devant le tribunal d'Etat. Ce tribunal, qui constitue dans le pays la plus haute autorité judiciaire, se compose de la Cour suprême et du Lagthing réunis; elle est présidée par le président du Lagthing.

„Toutes les questions qui se rapportent aux affaires générales du pays, doivent être traitées par le Storthing.“

On voit que, malgré le système de subdivision de l'Assemblée nationale qui a été mentionné plus haut, la Norvège est en réalité sous le régime d'une Assemblée unique.

Dans toutes les questions qui ont été tranchées par les deux Chambres délibérant séparément, le roi possède un droit de veto

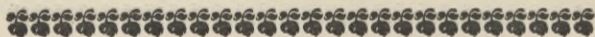




suspensif: il peut rejeter une loi deux fois de suite. Mais si trois Storthings consécutifs, résultant d'élections distinctes, ont adopté un même texte, ce dernier a force de loi, même sans la sanction royale. Quant aux révisions de la constitution et à toutes les mesures financières, la constitution ne parle pas d'un droit de véto royal. Cette circonstance a provoqué une lutte énergique sur la double question de savoir si ce droit existe en pareil cas, et, subsidiairement, si le véto est simplement suspensif ou absolu. Mais cette lutte a perdu son acuité depuis que la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1884 a permis aux membres du gouvernement de prendre part aux discussions de l'Assemblée nationale. Ils ne le pouvaient pas auparavant, par imitation de ce qui se passe au congrès américain; aujourd'hui on peut dire qu'en vertu de cette loi c'est le système parlementaire anglais qui régit la Norvège.

L'exécution des lois est confiée aux tribunaux, divisés en tribunaux ordinaires, tribunaux supérieurs et cour suprême; les tribunaux supérieurs et la cour suprême se composent chacun de plusieurs magistrats. La loi du 1<sup>er</sup> juillet 1887 a institué le jury pour toutes les affaires criminelles.

La liberté individuelle est protégée; la liberté de la parole et la liberté de la presse sont



absolues en matière politique. Il ne peut être fait de perquisitions qu'en matière criminelle. Le service militaire est obligatoire et universel, aucun privilège ne peut être accordé à qui que ce soit, et la noblesse est abolie depuis 1821. L'église évangélique-luthérienne est église d'Etat, mais la liberté des cultes est absolue. Le pays a son pavillon particulier, rouge, divisé en quatre champs par une croix bleue, liserée de blanc.

Cette constitution qui, à l'époque où elle fut adoptée, était une des plus libérales de l'Europe, fut l'objet d'attaques répétées de la part de Charles-Jean. Il avait fallu toutes les complications politiques dans lesquelles se débattait l'Europe en 1814, pour faire comprendre à ce roi l'urgente nécessité de s'entendre avec les Norvégiens. Il s'efforça donc de faire modifier la constitution par une série de projets, que le Storting repoussa uniformément. Les Suédois, de leur côté, étaient mécontents: au lieu d'ajouter à leur pays une simple province, ils n'étaient arrivés qu'à conclure une union avec un Etat indépendant, égal en droit au leur, aussi souverain que tout autre pays libre.

A dater de 1814, la tâche essentielle de l'Assemblée nationale norvégienne consista à

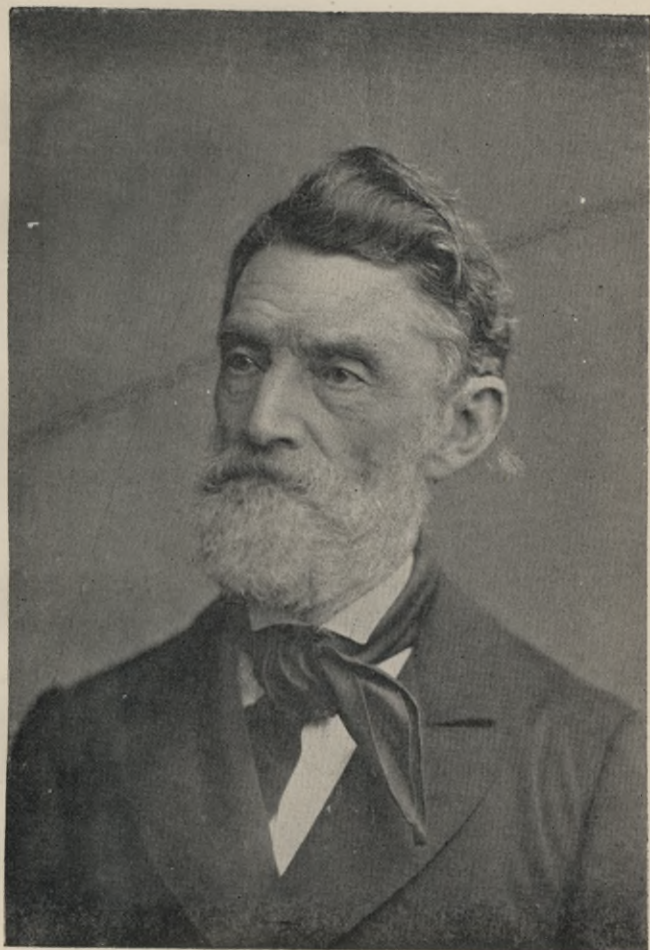




FREDERIK STANG,

Ancien premier ministre 1861—80, né en 1808, mort en 1884

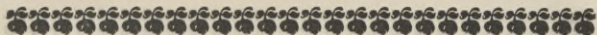




**JOHAN SVERDRUP,**

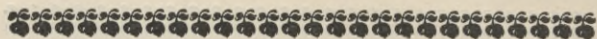
Ancien chef de la gauche, ancien premier ministre 1884—89,  
né en 1816, mort en 1892





donner au pays de bonnes finances, à fortifier son crédit, à préserver l'indépendance qu'on venait de conquérir. Il ne s'y forma point des partis politiques. Les paysans qui étaient, de par la constitution, la classe dominante, se tenaient à l'écart, et les fonctionnaires furent l'élément dirigeant. Ils cherchaient leurs inspirations non en Suède, mais chez les Danois, avec qui ils étaient rattachés par les liens de la tradition, du sang et de l'amitié. Sur ces entrefaits survint en France la révolution de juillet 1830, qui éveilla une grande activité politique dans le peuple norvégien, notamment parmi les paysans; trois ans plus tard, ces derniers formaient presque la moitié de l'Assemblée nationale, et, sous la conduite de leur chef *Ole Gabriel Ueland*, ils commençaient à prendre une part active à la politique.

A la même époque se produisait une renaissance de la vie intellectuelle provoquée par le grand poète patriote *Henrik Wergeland*. Puis la révolution de 1848, à son tour, éveilla des idées nouvelles. Un certain nombre d'hommes de talent, le „parti des avocats“, se joignit au parti des paysans. Parmi eux se trouvaient *Johan Sverdrup* et *Johannes Steen*, qui furent plus tard premiers ministres. A partir de ce moment, l'opposition déploya

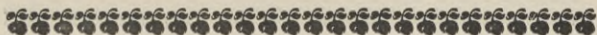


beaucoup d'énergie et de capacité, et la lutte fut portée sur un terrain décidément national-démocratique.

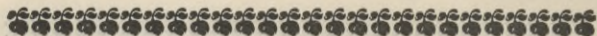
Pendant cette période, les Norvégiens avaient fait diverses tentatives pour mettre à exécution les dispositions constitutionnelles et celles de l'acte d'union, de manière à réaliser l'égalité complète des deux royaumes. Le 14 janvier 1837, le Storthing signala, dans son adresse au roi, divers faits qui n'étaient pas compatibles avec la dignité du pays, considéré comme Etat souverain. Une commission fut nommée, mais, les propositions qu'elle émit en 1844 furent repoussées par la Suède. Le roi Charles-Jean mourut le 8 mars 1844, et fut remplacé par son fils *Oscar I<sup>er</sup>*, qui reconnaissait la justesse d'un grand nombre de ces revendications, et se rendit très populaire en accordant à la marine norvégienne un pavillon distinct.

Oscar fut remplacé en 1859 par son fils *Charles XV* qui, à son avènement, reconnut les droits de la nation norvégienne, en promettant officiellement de lui accorder la suppression demandée de la charge de gouverneur. En 1814, en effet, on avait jugé convenable que le roi, passant la grande partie de l'année en Suède, eut en Norvège un représentant, qui





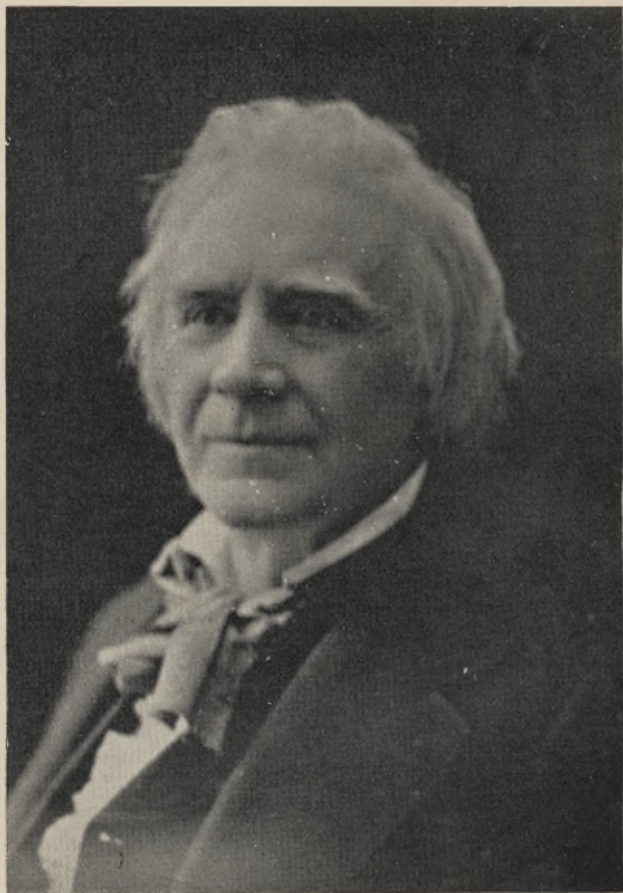
pouvait appartenir à l'une ou à l'autre nation. Depuis 1829, aucun Suédois n'avait plus été nommé à cette fonction, et à partir de 1856, elle resta vacante. Dès 1818, les Norvégiens avaient constaté qu'elle représentait pour eux un signe de dépendance, et ils cherchèrent à s'en débarrasser. Le 9 décembre 1859, le Storting en décida l'abolition, à l'unanimité. Ce vote souleva une grande agitation en Suède, aussi bien dans le gouvernement et dans le Parlement, que dans la presse. On soutint énergiquement que la fonction de gouverneur ne pouvait être abolie sans le consentement de la Suède, puisque cette fonction pouvait être confiée à un Suédois comme à un Norvégien. Le gouvernement suédois prit une résolution conforme à cette théorie, dans l'intention d'empêcher le roi de sanctionner le vote du Storting. La Suède demandait une révision de l'acte d'union, qui posât en principe la suprématie de ce royaume. Le 23 avril 1860, le Storting répondit, par une adresse au roi, qu'aucun Norvégien soucieux de l'honneur et des droits de sa patrie ne pouvait entrer en négociations sur une base pareille. Cinq ans plus tard, une nouvelle révision de l'acte d'union fut tentée par une commission composée, par moitié, de Suédois et des Norvégiens. Le rapport



de cette commission, déposé en 1867, fut accepté par le gouvernement norvégien; mais il ne satisfait point le peuple, qui ne désirait nullement que ses institutions furent rendues plus semblables qu'elles ne l'étaient déjà à celles de la Suède. Néanmoins, ces propositions trouvèrent des défenseurs énergiques dans les cercles influents de la Norvège. Mais le Storting les repoussa en 1871, à une majorité considérable, le parti des paysans et celui des avocats s'étant fondus pour former le grand parti national-libéral (nommé la gauche).

Le gouvernement norvégien avait montré sa faiblesse par la façon dont il avait agi à l'égard des revendications nationales; il était clair qu'il y avait quelques chose à faire pour instituer une plus grande harmonie entre lui et la représentation populaire. En 1869, on avait résolu que le Storting siègerait désormais annuellement, et non plus tous les trois ans; maintenant, on proposa de donner aux ministres l'accès à ses délibérations. La gauche fit de de cette question un point essentiel de son programme, tandis que la droite et le gouvernement s'y opposaient et tentaient de donner à la loi proposée une forme inacceptable. Au début de cette querelle, mourut Charles XV, qui fut remplacé par son frère *Oscar II*, le roi





OLE BULL,

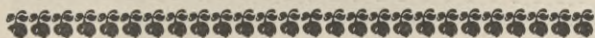
Violiniste, né en 1810, mort en 1880





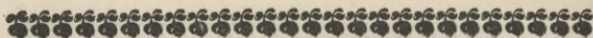
HANS GUDE,  
Peintre, né en 1825





actuel ; celui-ci sanctionna peu après une résolution abolissant la fonction de gouverneur, et, cette fois, il n'y eut plus personne en Suède pour soutenir, comme en 1859, le droit de ce pays à s'immiscer dans cette question. Par contre, le roi n'accorda pas l'admission des ministres aux séances du Parlement ; ce fut là ce qu'on nomma la „question des ministres“. En 1872, 1874, 1877, et 1878, le Storthing prit à ce sujet une résolution identique ; mais la sanction royale fut toujours refusée. En 1880, le Storthing vota de nouveau la résolution à une grande majorité et déclara qu'elle aurait force de loi, le veto royal n'étant que suspensif. Le gouvernement conseilla néanmoins au roi de refuser encore sa sanction, à quoi le Storthing répliqua en confirmant encore sa résolution, et en enjoignant le roi de la promulguer conformément à la constitution. Le gouvernement s'y refusa, estimant que le veto du roi, en matière constitutionnelle, était absolu.

Ces événements soulevèrent une grande agitation dans tout le pays, et, après que les élections de 1882 eurent donné à la gauche une majorité écrasante, l'Odelsting résolut, le 24 avril 1883, de traduire le gouvernement devant le tribunal d'Etat, pour abus de pouvoir. Huit membres du cabinet furent



déclarés indignes de jamais redevenir ministres, et les trois autres furent condamnés au maximum de l'amende. Le roi se soumit à ce jugement, mais s'entoura d'un autre cabinet conservateur, dans lequel figuraient deux des ministres condamnés; ce fut le „ministère d'avril“. Mais le Storthing tint bon, et le gouvernement menacé d'un second procès devant le tribunal d'Etat, se retira (31 mai 1884). Ainsi se termina la question des ministres, après que le Storthing eut accepté quelques petits amendements à son texte primitif.

Pendant les années qui suivirent, une scission se produisit dans le parti libéral, le gouvernement n'ayant pu parvenir à se mettre d'accord au courant des négociations avec la Suède, sur le règlement des affaires diplomatiques.

Voici en quoi consiste cette question qui a si gravement compromis les relations entre les deux royaumes.

En 1814, quand la Norvège, ancienne province danoise, fut érigée en royaume indépendant, uni à celui de Suède, elle ne possédait naturellement aucun personnel consulaire. Il fut donc entendu que les autorités suédoises fonctionneraient provisoirement, pour le compte de la Norvège. Cet arrangement provisoire







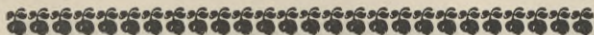
**HENRIK IBSEN,**  
Poète, né en 1828 à Skien



**BJØRNSTJERNE BJØRNSON,**  
Poète, né en 1832



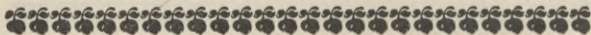




n'est d'ailleurs appuyé sur aucun passage des deux constitutions ni de l'acte d'union; il entra en vigueur sans qu'il eût été conclu à son égard aucun traité écrit, et ni la Suède ni la Norvège ne sont donc obligées de la maintenir: l'organisation consulaire est tout à fait indépendante de l'union des deux pays.

Or, dans la suite des temps, l'essor du commerce de la Norvège, ainsi que de sa navigation, a rendu désirable et même nécessaire la création de consulats norvégiens indépendants. Un consul suédois peut, en effet, se trouver peu disposé à défendre les intérêts de la Norvège; car les deux pays sont concurrents pour plusieurs branches sur le marché universel. D'où la mouvement qui se développa en Norvège, en faveur de l'érection de consulats nationaux.


Par contre, l'opinion qui prévalut en Suède fut que les consulats communs étaient une conséquence nécessaire de l'union, et que la Norvège n'avait pas le droit de les dénoncer. Cette prétention n'est qu'un des effets de la tendance des Suédois à vouloir resserrer de plus en plus l'union entre les deux pays, tandis que les Norvégiens, appuyés sur les traités en vigueur, soutiennent que les seuls liens entre ces pays sont leur roi commun, et leur devoir



de défendre ensemble la péninsule scandinave contre toute agression.

Ce n'est d'ailleurs pas seulement le service consulaire, mais tout le service diplomatique, qui et actuellement en commun, sans que cette situation soit aucunement légitimée par l'acte d'union. Constitutionnellement, la Norvège a droit à avoir son ministère des affaires étrangères et sa diplomatie propres, mais ce droit lui est énergiquement disputé par la Suède. Cette revendication n'a pas encore fait l'objet de démarches effectives de la part de la Norvège; mais elle est inscrite sur le programme de la majorité libérale.

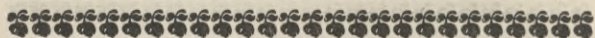
Quoi qu'il en soit, d'autres causes, encore, que la question consulaire avaient provoqué à cette époque des dissentiments parmi les libéraux. La majorité du parti se constitua donc en opposition contre son ancien chef *Johan Sverdrup*, sous la direction du futur premier ministre *Steen*. Le résultat fut qu'aucun parti ne se trouva plus en état de former une majorité au Parlement. *Sverdrup* essaya de pratiquer une politique de bascule entre les partis, mais dut enfin se démettre (juillet 1889). Comme la droite était alors le parti le plus nombreux, elle forma un nouveau ministère avec *Emil Stang*. Ce gouvernement tomba



également sur un projet de loi relatif aux affaires diplomatiques. A la veille des élections, le Storthing émit un vote de méfiance contre le gouvernement, qui céda la place à un ministère libéral (7 mars 1891); ce dernier obtint la majorité aux élections qui eurent lieu l'automne suivant.

A la suite d'un vœu émis par le Storthing, le cabinet *Steen* nomma une commission royale composée de spécialistes, et indépendante de tous les partis politiques, pour étudier la question du service consulaire. Dans son rapport, cette commission conclut à ce que la Norvège érigeât à l'étranger des consulats distincts, conformément au droit que lui donnait la constitution, au lieu d'avoir ces agences en commun avec la Suède. Cette proposition rencontra une vive opposition dans certains cercles suédois, où on la considéra, non comme une affaire purement norvégienne, mais comme une question touchant au principe de l'union. On exerça sur le souverain des deux pays une pression telle, qu'il ne se sentit pas en état de suivre le conseil de son cabinet norvégien, et de soumettre au Storthing la réorganisation des consulats, comme un projet du gouvernement; en conséquence, le ministère *Steen* se retira (1893), et *Emil Stang* constitua un nouveau cabinet



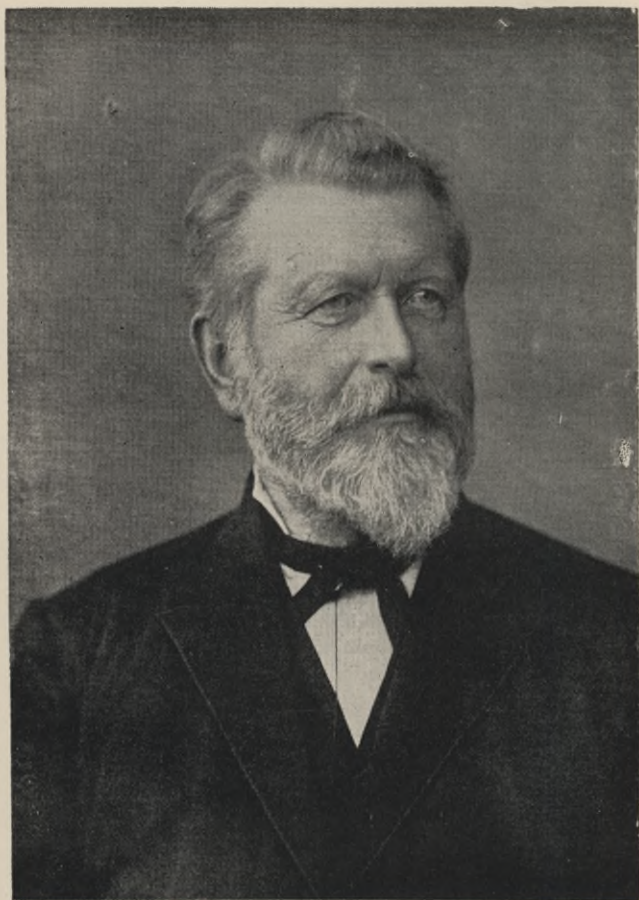


conservateur, dont le programme ajournait la question des consulats jusqu'après les prochaines élections générales. La majorité libérale du Storthing somma en vain le gouvernement de dénoncer les consulats communs avec la Suède et de donner suite à la résolution de 1894, tendant à l'érection de consulats norvégiens distincts. Même après que, dans l'année même, les élections eurent ramené au Parlement la majorité libérale, le gouvernement ne tint aucun compte de la volonté de cette majorité. Entre temps, une grande agitation était entretenue en Suède contre la Norvège, et l'on put craindre qu'il ne se produisît une intervention suédoise à main armée, si le Storthing maintenait sa position dans cette question. La situation sembla si grave, que les partis suédois qui étaient bien disposés pour la Norvège, organisèrent dans leur pays toute une campagne de grandes réunions publiques, pour protester contre une intervention armée dans les affaires norvégiennes.

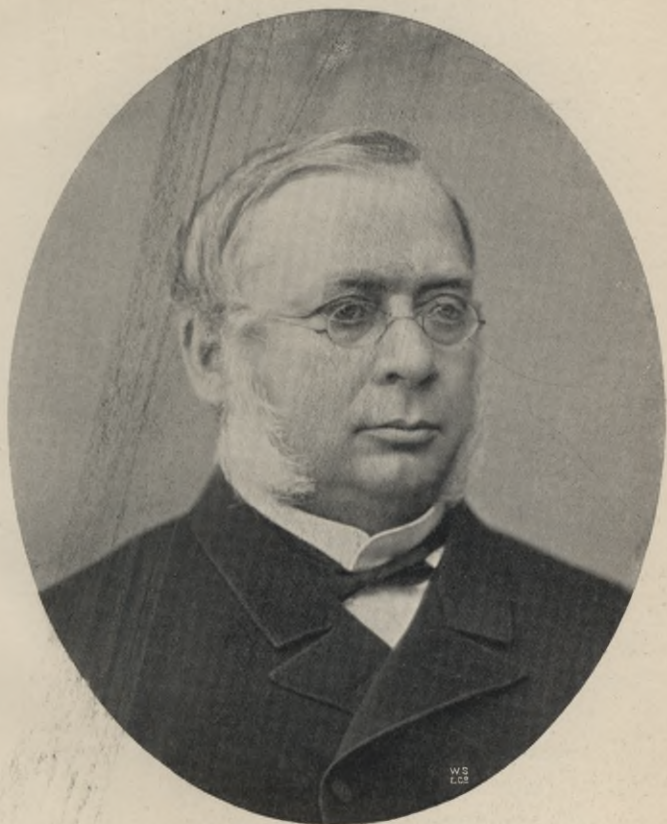
Finalement, le cabinet *Stang* se démit, à l'ouverture du Storthing, en février 1895. Mais comme le roi ne consentait à prendre un ministère dans la majorité, qu'à des conditions inacceptables pour le Storthing, la crise se prolongea. Pendant qu'elle durait, le gouverne-







**J. STEEN,**  
Chef de la gauche, premier ministre 1891—93,  
et depuis 1898, né en 1827

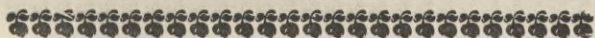


EMIL STANG,

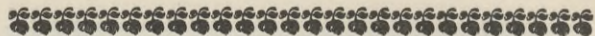
Chef de la droite, ancien premier ministre, né en 1834







ment suédois porta les crédits relatifs aux armements de 7 millions et demi à 15 millions de couronnes. Cette mesure extraordinaire semblant dirigée contre la Norvège, l'Assemblée nationale norvégienne consacra de même un crédit extraordinaire à la défense nationale, en votant un somme de plus de 12 millions de couronnes en sus du budget ordinaire. En même temps, des voix s'élevèrent dans le parti libéral pour demander l'ajournement de la question consulaire, et l'acceptation d'une proposition suédoise, tendant à ce que l'on poursuivit les négociations sur la base du maintien du régime actuel. L'idée fut soutenue par des membres des divers groupes parlementaires, et l'on proposa une motion tendant à ce que le gouvernement, d'accord avec le Storting, négociât dans ce sens avec la Suède. Cette résolution fut adoptée le 7 juin par 90 voix contre 24, et ainsi furent provisoirement ajournés les vœux du parti libéral, tendant à l'institution d'un service consulaire distinct. En octobre, enfin, le ministère *Stang* fut remplacé par un cabinet *Hagerup* (conservateur); ce nouveau gouvernement comprenait des libéraux, des modérés et des conservateurs. Peu après, on nomma une commission norvégienne, composée de 7 membres appartenant à tous



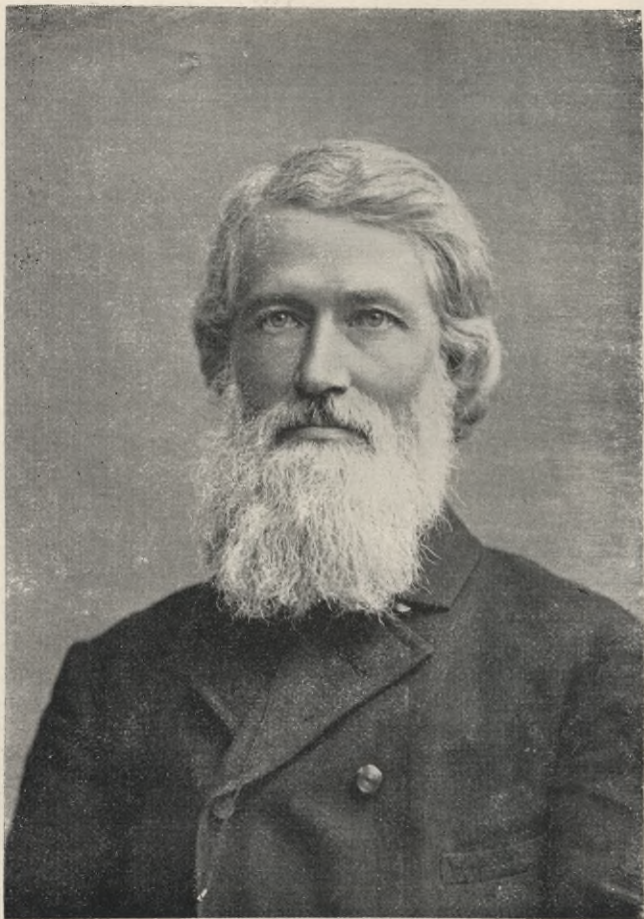
les partis, pour étudier la question consulaire parallèlement à une commission analogue suédoise. Ces quatorze personnages, qu'on nomma la commission de l'union, ont siégé, en Suède et en Norvège, jusqu'en janvier 1898. Le résultat de leurs travaux fut de démontrer que même les conservateurs norvégiens ne pouvaient s'entendre avec les Suédois sur un projet commun.

En 1896 le Storthing a voté une loi, sanctionnée par le roi, qui accorde une importante extension des droits électoraux dans les élections communales, et qui enterait en vigueur en 1899.

Les élections générales de 1897 donnèrent au parti libéral une majorité écrasante, et déterminèrent en février 1898 le remplacement du ministère *Hagerup* par un ministère libéral homogène, présidé par Mr. *Steen*.

Dans la session d'octobre, le Storthing vota pour la troisième fois la loi concernant le pavillon national — le „pavillon pur“. L'ancien pavillon de commerce, ne renfermant que les couleurs norvégiennes (rouge, bleu et blanc) avait été modifié en 1844 par un décret d'Oscar I<sup>er</sup>, qui y avait introduit un „signe d'union“ composé de la juxta-position des couleurs suédoises et norvégiennes; le même





ERNST SARS,

Historien, professeur à l'université de Kristiania,  
né en 1835

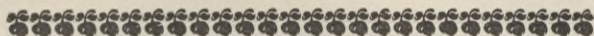




**SOPHUS LIE,**

Mathématicien, professeur aux universités de Kristiania et de Leipzig,  
né en 1842, mort en 1899





signe avait d'ailleurs été introduit dans le pavillon suédois. Depuis 1879, une forte opposition s'était développée en Norvège contre le maintien de cet emblème, et deux fois déjà, le Storthing en avait voté l'abolition, sans obtenir la sanction royale. Aujourd'hui que la loi a été votée pour la troisième fois, elle entrera en vigueur, conformément à la constitution, malgré l'opposition du roi.

Sans doute, avec ses deux millions d'habitants, la Norvège ne peut prétendre à jouer un rôle dans la politique européenne, et son rang parmi les nations date encore de l'époque où la considération était une question de vigueur et de vaillance individuelles; mais, comme tant d'autres peuples qui possèdent de grandes traditions, les Norvégiens ne sont pas une nation dégénérée. Tous leurs efforts se sont toujours portés vers les travaux de la paix; et depuis que la nation est en possession de son indépendance, elle n'a visé qu'à développer son commerce, ses arts, sa navigation et son industrie. Dans le domaine de l'instruction générale, des beaux-arts et des sciences, la Norvège est au premier rang des nations européennes. L'instruction y est obligatoire de 7 ans à 14, et il ne s'y trouve point d'illettrés. A côté des écoles primaires (obliga-





toires), le gouvernement entretient quantité d'établissements supérieurs, ainsi qu'une université à Christiania; dans cette ville se trouvent aussi les musées nationaux des beaux-arts. Diverses autres villes possèdent aussi des musées, parmi lesquels il s'en trouve de fort riches, ainsi que toutes sortes de collections destinées à l'instruction populaire et à l'avancement des sciences.

Les marins norvégiens jouissent d'une réputation particulière, et des milliers d'entre eux servent sur les navires de commerce anglais et américains. La flotte de commerce de la Norvège, qui était jusqu'ici la première de l'Europe après celle de la Grande-Bretagne, vient seulement d'être dépassée par l'allemande. Son tonnage était, au 31 décembre 1890, de 1 705 699 tonnes, avec 7432 navires,<sup>1)</sup> tandis que la Suède et le Danemark réunis n'atteignaient qu'à un total de 773 000 tonnes, soit moins de la moitié.

La statistique qui suit est intéressante, en ce qu'elle montre les progrès accomplis par la Norvège sous le régime actuel:

Importation . . . . .	en 1865	frs. 105 125 000
do. . . . .	„ 1896	„ 306 230 000

---

<sup>1)</sup> 2 548 311 tonnes et 7147 navires, le 31 déc. 1897.



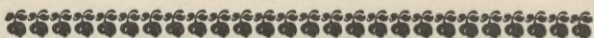


Exportation . . . . . en 1865	frs.	75 000 000
do. . . . . „ 1896	„	188 975 000
Valeur total des frêts de la		
flotte de commerce . . „ 1865	„	75 000 000
do. . . „ 1896	„	262 500 000
Budget des recettes . . . „ 1865	„	27 500 000
do. . . „ 1896/97	„	76 694 375
Budget des dépenses . . „ 1865	„	25 000 000
do. . . „ 1896/97	„	88 875 000
Dette de l'Etat. . . . . „ 1865	„	50 000 000
do. . . . . „ 1896/97	„	198 669 400

L'augmentation de la dette est due principalement à des emprunts destinés à la construction de chemins de fer et à d'autres entreprises productives. L'agriculture rapporte environ 60 millions de francs par an.

Les progrès intellectuels de la Norvège ont été de même, en ce siècle, parallèles à ses progrès politiques.

L'ancienne littérature norvégienne-islandaise était fort riche, et atteint son apogée au XIII<sup>e</sup> siècle, quand les Sagas (chroniques) des rois norvégiens furent recueillies par *Snorre Sturlesön*, et quantité d'intéressantes histoires de familles nobles, par d'autres historiens. Parmi les œuvres littéraires du XII<sup>e</sup> siècle, se distingue spécialement le „Miroir royal“ (*Kongspeilet*). C'est un dialogue, qui retrace la vie et les mœurs des diverses classes de la

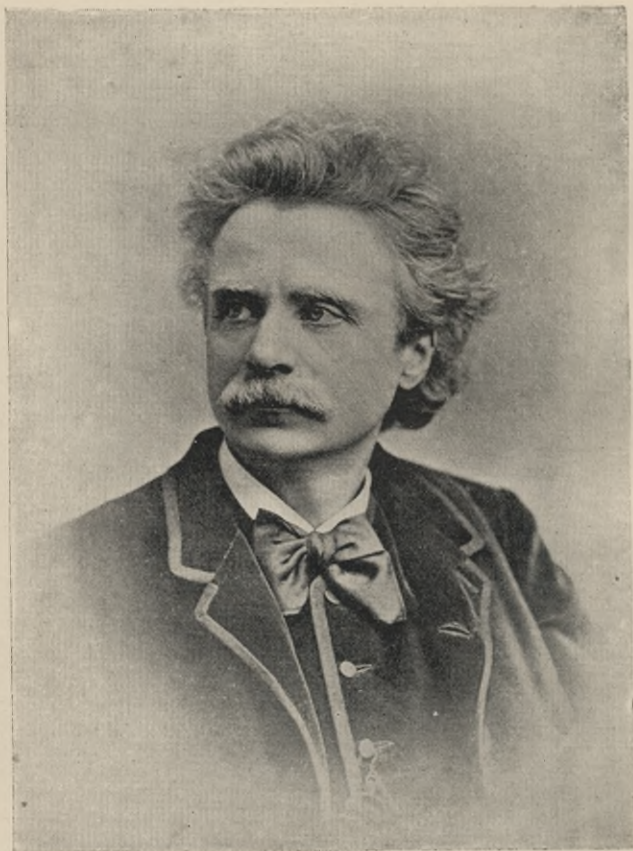


société, et qui témoigne d'une haute intelligence, dont on trouve à peine l'équivalent dans les autres littératures européennes de cette époque.

Pendant l'union avec le Danemark, la décadence du pays fut générale. La culture intellectuelle fut presque entièrement paralysée, et ne donna que peu de signes de vie, jusqu'à ce que surgit le poète norvégien *Ludvig Holberg* (1684—1754). Cet écrivain de grand talent avait étudié, au cours de ses voyages dans l'Europe occidentale, la littérature et la vie sociale des pays étrangers. Véritable Molière du Nord, il a représenté toute la vie danoise d'alors dans une série de drames immortels, par lesquels il éleva la langue danoise à la dignité de langue littéraire. Aucun écrivain n'a exercé semblable influence sur la Norvège et le Danemark. Sur ses traces marchèrent quantité de poètes norvégiens, formant un club qui donna le ton au monde littéraire dans la ville universitaire de Copenhague. Parmi eux, il convient de mentionner surtout *Johan Herman Wessel*, *Johan Nordahl Brun* et *Claus Fasting*.

Peu après la séparation d'avec le Danemark, une vie intellectuelle toute nouvelle se développa en Norvège, et, surtout dans ces





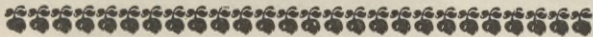
EDVARD GRIEG,  
Compositeur, né en 1843





STEPHÀN SINDING,  
Sculpteur, né en 1846






derniers temps, les contributions de ce pays dans les beaux-arts, les lettres et les sciences, ont attiré sur lui l'attention du monde entier. Nous nous bornerons à énumérer quelques noms.

Dans les œuvres des deux poètes *Henrik Wergeland* (1808—1845) et *Welhaven* (1807 à 1873) on trouva représentées la Norvège d'alors et la Norvège de l'avenir. Ces deux écrivains se combattirent l'un l'autre avec acharnement; et le peuple, s'associant à leur lutte, prit l'habitude de participer à la vie intellectuelle du pays, ce qui ne fut pas sans influence sur la politique de cette époque. Wergeland, dans ses écrits patriotiques en prose et en vers, ainsi que dans ses articles de journaux, encouragea la nation à défendre sa liberté et à développer l'instruction et la civilisation. Ses poésies, d'un style esthétique, lui assurent un rang élevé dans la littérature.

Dans toutes les directions se manifesta un vigoureux mouvement national. Les vieilles chansons populaires furent recueillies par *M. B. Landstad*, les mélodies nationales par *L. M. Lindemann*. De grands peintres retracèrent la vie du paysan, des écrivains s'inspirèrent du trésor des légendes populaires. Parmi ces derniers, il faut citer *P. C. Asbjørnsen*, (1812



à 1885) et *Jörgen Moe* (1813—1882). Quant aux peintres, *Christian Dahl* (1788—1857) est célèbre; il mourut professeur à l'académie de Dresde. De même, *Adolf Tidemand* (1814 à 1876) est connu par ses peintures de la vie populaire, et *Hans Gude* (né en 1825), fut successivement professeur aux académies de Düsseldorf, Karlsruhe et Berlin; tous formèrent une quantité d'excellents élèves.

Parmi les nombreux peintres importants de notre époque, on peut citer *Werenskiold*, *Hans Heyerdahl*, *Eilif Peterssen*, *Gerhard Munthe*, *Fritz Thaulow*, *Christian Krohg*, *Otto Sinding*, *Christian Skredsvig* et *Wentzel*. En fait de sculpteurs, on mentionnera surtout *B. Bergslien*, *Skeibrok* et *Stephan Sinding*.

Les deux premiers poètes et écrivains sont *Henrik Ibsen* (né en 1828) et *Björnstjerne Björnson* (né en 1832), dont les œuvres ont été traduites en toutes les langues d'Europe; ils ont exercé une influence notable sur la nouvelle génération dans tous les pays germaniques, mais, naturellement surtout dans les pays du Nord. Ces deux auteurs ont introduit dans la littérature septentrionale le réalisme, dont tous les auteurs germaniques sont aujourd'hui plus ou moins imbus. Leur influence se fait sentir aussi en Angleterre et en France.





**FRIDTHJOF NANSEN,**

Professeur à l'université de Kristiania, explorateur, né en 1861





Parmi les auteurs littérateurs, les plus notables sont *A. O. Vinje* (1818—1870), *Jonas Lie* (né en 1833), *Arne Garborg* (né en 1851), *Alexander Kielland* (né en 1849), et *Kristofer Janson* (né en 1841), qui fut (avec *Vinje* et *Ivar Aasen*, ainsi que, plus tard, *Garborg* et d'autres) un ardent partisan du dialecte populaire dérivé de l'ancienne langue norvégienne-islandaise, comme langue écrite du pays.

En fait de compositeurs de musique, il faut citer *Halfdan Kjerulf*, *Richard Nordraak* qui composa l'hymne national, *Edvard Grieg*, *Joh. Svendsen*, *Joh. Selmer* et *Chr. Sinding*. Parmi les exécutants : le violoniste *Ole Bull* (1810 à 1880), qui conquiert une réputation universelle ; *Edmund Neupert*, *Erika Lie-Nissen*, *Agathe Gröndahl*, *Martin Knutzen*, *Hildur Andersen*, le chanteur *Thorvald Lammers*, les cantatrices *Gina Oselio-Björnson* et *Eva Sars-Nansen*. Depuis que, dans le milieu de ce siècle, la littérature norvégienne a produit un théâtre national, plusieurs acteurs d'un grand talent ont surgi, entre autres *Johannes Brun* (1832—1890) et sa femme *Louise Brun* (1832—1866), *Laura Gundersen* (1832—1898), *Lucie Wolf* (née en 1833), *Sofie Parelus* (née en 1827), *Henrik Klausen*, *Garmann* et l'acteur-directeur *Björn Björnson*.

Beaucoup de Norvégiens se sont également distingués dans les sciences. Il suffira de nommer l'astronome *Christopher Hansteen* (1787—1873), les mathématiciens *Niels Henrik Abel*, *Sophus Lie* et *Bjerknes*; les zoologistes *Michael* et *Ossian Sars* (le père et le fils); les botanistes *M. N.* et *Axel Blytt* (le père et le fils); les géologues *Kjerulf*, *Helland* et *Brögger*; les médecins *Danielssen* et *G. A. Hansen*; les historiens *Keyser*, *P. A. Munch*, *G. Storm* et *Ernst Sars* qui écrivit la première histoire complète de la Norvège; enfin les philologues *Ivar Aasen*, *Sophus Bugge*, *Unger*, *J. Storm* et *Lieblein*.

Le naturaliste norvégien dont il est peut-être le plus question aujourd'hui, et cela dans le monde entier, est le jeune zoologiste Dr *Fridthjof Nansen* qui rentra, dans l'automne de 1896, de son audacieuse et heureuse expédition polaire, dans laquelle il atteignit une latitude plus élevée qu'aucun de ses devanciers (86° 14'), et dont il rapporta des matériaux de première importance pour les explorations ultérieures.







S-96



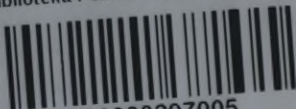
WYDZIAŁY POLITECHNICZNE KRAKÓW

BIBLIOTEKA GŁÓWNA

L. inw. 30235

Kdn., Czapskich 4 — 678. 1. XII. 52. 10.000

Biblioteka Politechniki Krakowskiej



100000297005